

Dispositions en cas de décès

Informations importantes à l'intention des proches et des personnes de référence


**PRO
SENECTUTE**
CANTON DE BERNE



Avant-propos

Vous en conviendrez, rares sont les personnes qui se penchent volontiers sur l'idée de leur propre mort. Parfois cependant, il peut être rassurant et libérateur de le faire et de prendre ses dispositions à temps. Un accident grave ou une maladie peuvent nous placer dans une situation où, d'un jour à l'autre, il ne nous est plus possible de communiquer nos souhaits et nos besoins à nos proches.

Pour qu'au jour de notre départ, nos proches sachent quelles décisions prendre, il est important d'avoir exprimé, ou de préférence mis sur papier, nos désirs et nos volontés.

La brochure intitulée «**Dispositions en cas de décès**» nous donne la possibilité, de notre vivant, de prendre des dispositions qui conserveront toute leur validité lorsque nous ne serons plus là.

Si vous décidez de remplir cette brochure, conservez-la dans un endroit où vos proches la trouveront facilement. Informez-les de votre démarche et de l'endroit où vous avez rangé ce document.

Sous réserve de limites financières ou légales, ces dispositions sont contraignantes pour tout un chacun.

Si vous avez communiqué vos volontés à une personne de confiance oralement, vous pouvez inscrire ici son nom et son adresse.

Pour les couples, il est judicieux que chacun des partenaires remplisse sa propre brochure.

- Je demande que mes volontés soient strictement respectées.
- Je laisse une certaine marge de manœuvre aux personnes chargées d'exécuter mes volontés, en particulier si les circonstances ont changé.

Attention

Les dispositions relatives à la succession et à son partage n'ont pas place dans la présente brochure. Elles doivent être consignées à part, dans un testament (voir page 15 : Informations pour l'établissement d'un testament ou d'un pacte successoral).

Mes données personnelles

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Date de naissance: _____

Lieu d'origine: _____

N° AVS: _____

Confession: _____

Employeur: _____

Tutelle/curatelle: _____

Gérance: _____

Caisse-maladie: _____

N° d'assuré/e: _____

Caisse de compensation: _____

Caisse de pension: _____

Autre rente: _____

Assurance-accidents: _____

Assurance indemnités de décès: _____

Assurance responsabilité civile: _____

Assurance ménage/mobilière: _____

Emplacement de mes papiers importants

Récépissé de papiers d'identité:

Permis de séjour:

Livret de famille:

Passeport:

Certificats d'assurance-maladie:

Certificats d'assurance:

Contrat de bail:

Contrats relatifs à l'entretien de ma tombe:

Mes objets de valeur:

Mes comptes et papiers-valeurs se trouvent dans les établissements bancaires suivants:

Nom de la banque:

Lieu:

N° de compte:

Divers:

Les clés importantes sont déposées chez:

Personnes/institutions à aviser

Médecin traitant:

Nom/adresse:

Tél.:

Médecins spécialistes:

Nom/adresse:

Tél.:

Tél.:

Personnes à avertir par téléphone:

Nom/adresse:

Tél.:

Les personnes et institutions suivantes, avec lesquelles je suis régulièrement en contact, doivent être averties rapidement (p. ex. Pro Senectute, service d'aide et de soins à domicile, etc.):

Associations dont je suis membre et qu'il y a lieu d'aviser:

(joindre éventuellement une liste d'adresses)

Les personnes et institutions suivantes doivent être averties sans délai:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Caisse de compensation AVS/AI | <input type="checkbox"/> Caisse de pension |
| <input type="checkbox"/> Caisse-maladie | <input type="checkbox"/> Assurance-vie |
| <input type="checkbox"/> Employeur | <input type="checkbox"/> Autres assurances |
| <input type="checkbox"/> Gérance de mon logement | <input type="checkbox"/> Banques |

Office de l'état civil

L'hôpital, la direction de l'EMS, les autorités concernées, l'équipe soignante ou les proches doivent sans délai faire constater le décès par un médecin.

Le décès doit ensuite être annoncé à l'office de l'état civil de la commune de domicile. Cette démarche requiert les documents suivants (voir «Notice à l'intention des proches»):

- Certificat de décès établi par le médecin
- Livret de famille (pour les personnes mariées)
- Permis d'établissement ou de séjour
- Passeport (pour les étrangers)

Inhumation

Je souhaite:

- être enterré/e
- être incinéré/e

Je souhaite être inhumé/e:

- dans une tombe en rangée
- dans le caveau de famille n° _____
- dans la tombe conformément au contrat que j'ai conclu

Je souhaite que l'urne contenant mes cendres soit déposée:

- dans une tombe en rangée
- dans un columbarium
- dans le caveau de famille n° _____
- au jardin des souvenirs

Entreprise de pompes funèbres

Je souhaite que l'enterrement soit confié à l'entreprise de pompes funèbres:

Je souhaite:

- un cercueil simple
- un cercueil de prix moyen
- un cercueil de haute qualité
- le cercueil conforme au contrat que j'ai conclu
(joindre les documents ou indiquer leur emplacement)

Vœux particuliers (p. ex. concernant les vêtements):

Paroisse évangélique réformée

Documents nécessaires:

- certificat de l'office de l'état civil
- livret de famille
- informations sur la vie de la personne

Je fais partie de la paroisse de:

- J'aimerais que l'enterrement/le dépôt de l'urne et la cérémonie religieuse se déroulent comme cela se fait habituellement dans ma paroisse.
- Je souhaite que mon parcours de vie soit lu à l'assemblée.
 - Le texte est joint.
- Je ne souhaite pas que mon parcours de vie soit lu à l'assemblée.
- J'aimerais une homélie sur les versets bibliques suivants:

- Je souhaite que la cérémonie soit organisée de la manière suivante:

- Je ne souhaite pas de cérémonie d'adieu, mais j'aimerais qu'un/e représentant/e de mon Eglise soit présent/e lors de l'enterrement/du dépôt de l'urne.

Paroisse catholique

Je fais partie de la paroisse de:

- J'aimerais que l'enterrement/le dépôt de l'urne et la cérémonie religieuse se déroulent comme cela se fait habituellement dans ma paroisse.
- Je souhaite que mon parcours de vie soit lu à l'assemblée.
 - Le texte est joint.
- Je ne souhaite pas que mon parcours de vie soit lu à l'assemblée.

J'aimerais que la cérémonie soit organisée de la manière suivante:

- Je ne souhaite pas de cérémonie d'adieu, mais j'aimerais qu'un/e représentant/e de mon Eglise soit présent/e lors de l'enterrement/du dépôt de l'urne.

Je souhaite les cérémonies du souvenir suivantes:

- Messe de trentième
- Messe d'anniversaire

J'ai versé un montant pour des messes fondées:

Si vous appartenez à une autre confession ou que vous êtes sans confession, vous pouvez préciser ici vos volontés concernant les obsèques:

Avis mortuaire

Je souhaite qu'un avis mortuaire paraisse dans les journaux suivants:

- Le projet d'avis mortuaire est joint.
- Je laisse à mes proches le soin de rédiger l'avis mortuaire.

Faire-part de décès

- J'aimerais que des faire-part soient envoyés (liste d'adresses jointe).
- Je ne souhaite pas d'envoi de faire-part.
- En lieu et place de fleurs, je souhaite que des dons soient versés à:

Cartes de remerciement

- Je souhaite que des cartes de remerciement soient envoyées
 - avec ma photo
 - sans photo

Après l'enterrement/la cérémonie

Je souhaite qu'après la cérémonie, les personnes suivantes soient invitées à une collation:

- proches et parents
- amis et connaissances
- voisins/collègues de travail

Vœux particuliers:

Choix et entretien de la tombe

Pour l'entretien de la tombe, j'ai conclu un contrat avec l'entreprise ci-dessous:

La personne ci-après est responsable de l'entretien de la tombe:

Le montant suivant est prévu:

CHF

Il est déposé auprès de:

Mes souhaits concernant la pierre tombale:

La pierre tombale est commandée et payée à l'entreprise (joindre les documents nécessaires):

Ma succession

J'ai rédigé un testament ou conclu un pacte successoral (voir informations en page 15).

Le testament/pacte successoral est conservé auprès de:

J'ai désigné dans mon testament/pacte successoral comme exécuteur/exécutrice testamentaire la personne suivante:

Je n'ai pas rédigé de testament/pacte successoral.

J'ai donné à la personne/aux personnes suivante/s une procuration pour agir en mon nom après ma mort:

avec le droit de disposer des valeurs suivantes (comptes bancaires, postaux, etc.):

Lieu, date:

Signature:

Informations pour l'établissement d'un testament ou d'un pacte successoral

Le code civil suisse (CC) prévoit trois formes de testament (expression des dernières volontés):

- | | |
|------------------------|-------------------|
| a) la forme olographe | art. 505 CC |
| b) le testament public | art. 499 à 504 CC |
| c) la forme orale | art. 506 à 508 CC |

Forme olographe

La forme de testament la plus courante est la forme olographe. Le testateur écrit à la main l'entier du document, qu'il date et signe. La mention de la date comprend l'année, le mois et le jour où l'acte a été dressé. La signature doit figurer à la fin du testament. Si celui-ci comprend plusieurs pages, il est recommandé d'apposer sa signature au bas de chaque page.

Testament public

Dans ce type de testament, les dernières volontés du testateur sont communiquées à un notaire, qui les libelle sous la forme appropriée et instrumente l'acte en présence du testateur et de témoins. Par l'instrumentation, le notaire atteste que le contenu du testament comme sa forme respectent toutes les dispositions légales en vigueur.

Forme orale

Le testament ne peut être fait sous forme orale que par suite de circonstances extraordinaires (danger de mort imminent, cas de guerre, etc.). Les conditions et la procédure exactes à respecter sont précisées aux art. 506 à 508 du code civil. Si le testateur retrouve après coup la possibilité d'employer l'une des autres formes de testament, le testament oral cesse d'être valable au bout de quatorze jours.

Pacte successoral

Le code civil suisse prévoit également la possibilité, pour plusieurs personnes, d'inscrire leurs dernières volontés dans un contrat commun (qui les lie réciproquement). Cette procédure prend la forme d'un pacte successoral (art. 512 à 515 CC). Ce document doit impérativement être instrumenté de façon publique, autrement dit passé devant notaire.

Dépôt

Toute disposition relative au décès (testament ou pacte successoral) peut être déposée auprès de la commune ou chez un notaire.

La présente brochure peut être commandée gratuitement (jusqu'à 10 ex.) auprès de:

Pro Senectute canton de Berne

Secrétariat

Worbentalstrasse 32

3063 Ittigen

Tél. 031 924 11 00

Fax. 031 924 11 01

e-mail: info@be.pro-senectute.ch

www.be.pro-senectute.ch

Pro Senectute canton de Berne propose également la brochure «**Ce qu'il faut savoir à propos du testament**», qui décrit la manière de rédiger votre testament de votre main et précise tous les points auxquels il convient de prêter attention.

Si vous souhaitez obtenir un modèle de «Directives anticipées», vous pouvez le commander auprès de Pro Senectute Suisse, Centre national, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, tél.: 044 283 89 89, e-mail: info@pro-senectute.ch.

La consultation sociale de Pro Senectute propose également sur ces thèmes des conseils gratuits et soumis au secret professionnel. Vous pouvez vous adresser au bureau de votre région:

Région de Berne

Secrétariat et service de consultation

Tél.: 031 359 03 03

Oberland bernois

Secrétariat régional, Thoune

Tél.: 033 226 60 60

Antenne d'Interlaken

Tél.: 033 826 52 52

Biel/Bienne-Seeland

Secrétariat régional et service de consultation, Bienne

Tél.: 032 328 31 11

Service de consultation, Lyss

Tél.: 032 384 71 46

Emmental/Haute-Argovie

Secrétariat régional et service de consultation, Langenthal

Tél.: 062 916 80 90

Service de consultation, Berthoud

Tél.: 034 420 16 50

Service de consultation, Konolfingen

Tél.: 031 790 00 10

Service de consultation, Langnau i. E.

Tél.: 034 402 38 13

Octobre 2010